

## **PROCES-VERBAL**

de la séance ordinaire du Conseil communal du 28 juin 2012

**Lieu** : à 19h30, en sa salle

**Présidence** : M. André BACH

Le Président, M. André BACH, salue les membres du Conseil, M. le Syndic et MM. les Municipaux, la Secrétaire et la Huissière. Il remercie chacune et chacun d'avoir répondu présents à cette séance.

Il salue également la présence du public.

L'**ordre du jour**, se présente comme suit :

1. Appel
2. Procès-verbal de la dernière assemblée ordinaire
3. Correspondance et communications
4. Préavis municipal N° 01/2012 concernant le rapport de la Municipalité sur la gestion et les comptes de l'année 2011
5. Election du Président -e du Conseil pour l'année 2012/2013
6. Election du premier Vice-Président -e
7. Election du deuxième Vice-Président -e
8. Election de deux Scrutateurs
9. Election de deux Scrutateurs suppléants
10. Informations de la Municipalité sur les chantiers de la législature
11. Communications de la Municipalité
12. Propositions individuelles
13. Divers
14. Contre-appel

### **1. Appel**

16 présents, 10 excusés, 3 absents.

Le quorum étant atteint, le Président déclare la séance ouverte et implore la bénédiction de Dieu sur les travaux de l'assemblée.

### **2. Procès-verbal de la dernière assemblée ordinaire**

Le procès-verbal ne fait l'objet d'aucune demande de modification et il est accepté à l'**unanimité**, tel que présenté.

### 3. Correspondance et communications

Aucune correspondance, ni communications.

### 4. Préavis municipal N° 01/2012 : rapport de la Municipalité sur la gestion et les comptes de l'année 2011

M. Yvan PONNAZ, Syndic, relève que ce rapport est à cheval sur deux législatures. Certains membres de la Municipalité actuelle n'étaient pas présents au début. La Municipalité s'est donc appuyée sur les PV et les factures. Concernant le rapport sur la gestion, cela est surtout administratif.

Le Président remercie M. Yvan PONNAZ, Syndic, et ouvre la discussion en procédant page par page.

#### 1. Rapport de gestion

La discussion n'est pas demandée.

#### 2. Comptes

M. Yvan PONNAZ, Syndic, rappelle que la boursière Mme Françoise Hager dont le contrat finissait au 31 mars 2012, s'est malheureusement cassé le pied, ce qui a compliqué l'établissement de ce rapport. Le travail a été fait par la nouvelle boursière, Mlle Isabelle Chevallay et par la Fiduciaire.

Toutefois, je souligne que l'exercice est tout-à-fait réjouissant avec une marge d'autofinancement importante qui permet d'avoir des réserves pour les travaux à venir.

Le Président remercie M. Yvan PONNAZ, Syndic, et ouvre la discussion

- Page 03 – **21 Impôts** – 21.4011 – Impôt sur le bénéfice net

Mme Josiane FAZZALARI demande des renseignements à ce sujet

*M. Yvan PONNAZ, Syndic, répond qu'il s'agit de l'impôt des personnes morales.*

- Page 04 – **22 Service financier** - 22.4390 – Recettes diverses

M. Serge BOCHATAY demande d'où viennent ces recettes ?

*M. Yvan PONNAZ, Syndic, répond qu'il s'agit de la récupération de la TVA de plusieurs années.*

- Page 08 – **358 Le Collège Morcles – Auberge** - 358.3141 – Entretien bâtiment

M. Serge BOCHATAY constate qu'il s'agit de travaux après incendie dans un appartement. N'y a-t-il pas eu de remboursement de l'ECA ?

*M. Olivier CHESAUX, Municipal, répond que le sinistre a été annoncé à l'ECA et que la commune va recevoir un remboursement.*

- Page 15 – **65 Défenses contre l'incendie** – 65.3185 - Honoraires médicaux

M. Serge BOCHATAY demande des renseignements à ce sujet.

*M. Dominique MORISOD, Municipal, répond qu'à présent les nouveaux ou anciens pompiers peuvent être amenés à passer un contrôle médical payé par la Commune.*

- Page 13 – **58 Temples et cultes** – 3122.1 et 2 – Chauffage Temple et Eglise catholique

M. Antonio ROMANO constate que ces montants sont importants. La Municipalité n'a-t-elle pas envisagé des panneaux solaires ou autres choses ?

*M. Olivier CHESAUX, Municipal, répond que des modifications ont été faites à l'Eglise catholique mais qu'il est vrai que ces frais de chauffage sont importants.*

M. René ANSERMET donne quelques précisions sur les panneaux solaires. L'installation de panneaux solaires pour des surfaces aussi grandes reviendrait à un coût très élevé et que pour amortir ces frais, il faudrait de trop nombreuses années.

Toutefois, il serait judicieux que la Municipalité se penche sur les chauffages du Temple et de l'Eglise catholique afin de trouver des solutions moins onéreuses.

3. Comptes par nature

4. Bilans comparés

La parole n'étant plus demandée, le Président passe la parole à la Commission de Gestion.

M. Pierrick ANSERMET lit le rapport de la Commission de Gestion qui propose au Conseil communal d'adopter le rapport de la Municipalité sur la gestion 2011, d'adopter les comptes 2011 tels que présentés, arrêtés au 31 décembre 2011 et d'en donner décharge à la Municipalité.

Le Président procède à la votation du préavis.

#### **Vote du préavis municipal N° 01/2012**

- *vu le préavis municipal N° 01/2012 du 15 mai 2012 concernant le rapport de la Municipalité sur la gestion et les comptes de l'année 2011,*
- *entendu le rapport de la Commission de Gestion,*
- *considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,*

*le Conseil communal de Lavey-Morcles décide*

**d'adopter, à l'unanimité, le préavis N° 01/2012 « Rapport de la Municipalité sur la gestion et les comptes de l'année 2011 »** tels que présentés et ainsi :

- **adopte** le rapport de la Municipalité sur la gestion 2011
- **adopte** les comptes 2011 tels que présentés, arrêtés au 31 décembre 2011
- **en donne décharge** à la Municipalité.

#### **5. Election du Président –e du Conseil pour l'année 2012 -2013**

M. Pierrick ANSERMET, au nom du PLR, les radicaux de Lavey-Morcles, présente M. René ANSERMET

Bulletins délivrés	: 16
Bulletins rentrés	: 16
Bulletins blancs	: 2
Bulletin nul	: 0
Bulletins valables	: 14

M. René ANSERMET **est élu par 14 voix** et chaleureusement applaudi.

## 6. Election du premier Vice-Président –e

Mme Josiane FAZZALARI, au nom du GDLM, Groupe Démocratique de Lavey-Morcles, présente M. Claude ROUGE

M. Claude ROUGE étant absent ce soir pour raisons professionnelles, a fait parvenir un fax lu par le Président, par lequel il s'excuse pour la séance et en cas d'élection, il se dit prêt à accepter ce poste avec remerciements pour la confiance témoignée

Bulletins délivrés	: 16
Bulletins rentrés	: 16
Bulletin blanc	: 0
Bulletin nul	: 0
Bulletins valables	: 16

M. Claude ROUGE **est élu par 16 voix** et chaleureusement applaudi.

## 7. Election du deuxième Vice-Président –e

Mme Camille PIGNAT, au nom de la RR, Relève Rocanne, présente M. André BACH

Bulletins délivrés	: 16
Bulletins rentrés	: 16
Bulletin blanc	: 1
Bulletin nul	: 0
Bulletins valables	: 15

M. André BACH **est élu par 15 voix** et chaleureusement applaudi

## 8. Election de deux Scrutateurs

- M. Milan BODAC, au nom du GDLM, Groupe Démocratique de Lavey-Morcles, présente Mme Josiane FAZZALARI
- Mme Camille PIGNAT, au nom de la RR, Relève Rocanne, présente Mme Sonia RIHS

La votation a lieu à mains levées et Mmes Josiane FAZZALARI et Sonia RIHS sont élues à **l'unanimité**.

## 9. Election de deux Scrutateurs suppléants

- Mme Camille PIGNAT, au nom de la RR, Relève Rocanne, présente M. Antonio ROMANO
- M. René ANSERMET, au nom du PLR, les Radicaux de Lavey-Morcles, présente M. Mario DA SILVA

La votation a lieu à mains levées et MM. Antonio ROMANO et Mario DA SILVA sont élus à **l'unanimité**.

## 10. Informations de la Municipalité sur les chantiers de la législature

M. Yvan PONNAZ, Syndic, informe le Conseil communal que la Municipalité a souhaité faire cette présentation car la Municipalité est partiellement nouvelle et qu'il est important de préciser ce qui a déjà été commencé et qu'il y a lieu de continuer. De plus, la Municipalité doit mettre des priorités et elle désire jouer la transparence avec le Conseil communal afin de permettre aux conseillères et conseillers de réagir éventuellement.

La présentation est faite par binaire.

Les chantiers retenus sont :

1. Mise en œuvre du Plan Général d'Evacuation des Eaux  
Prochaine étape : selon chauffage à distance  
Délai : selon chauffage distance
2. Réseau du chauffage à distance  
Prochaine étape : enquête auprès des propriétaires  
Délai : selon business plan du projet AGEPP
3. Sécurité routière et parcage  
Prochaine étape : sélection par le groupe de travail de 2 variantes de résolution par endroit à problème  
Délai : 31 août 2012
4. Plan général d'affectation  
Prochaine étape : prise en compte des contraintes du plan directeur cantonal  
Délai : 31 juillet 2012
5. 3<sup>ème</sup> correction du Rhône  
Prochaine étape : prise en compte des résultats d'une pré-étude pour la STEP  
Délai : dès que possible
6. Fusion des corps de sapeurs-pompiers de Lavey-Morcles et St-Maurice  
Prochaine étape : mise au concours des postes de cadres  
Délai : 30.09.2012
7. Etude de la mise à disposition d'une structure d'accueil pour les enfants à Lavey  
Prochaine étape : présentation d'un projet à la Municipalité  
Délai : 31.08.2012
8. Redynamisation de la vie associative de la Commune, évènements, tissu associatif  
Prochaine étape : récolte des idées de la Municipalité  
Délai : 30.09.2012
9. Structuration de l'Administration  
Prochaine étape : état de situation et inventaire des changements réglementaires (registres, archives)  
Délai : 2013

Les chantiers écartés sont :

1. Fusion
2. Mise en œuvre du Plan Directeur de la Distribution de l'Eau

Le Président remercie M. Yvan PONNAZ, Syndic, et ouvre la discussion

- Mme Sonia RIHS trouve cette présentation claire et détaillée et remercie la Municipalité pour cette initiative
- M. Serge BOCHATAY demande si la Municipalité a envisagé le problème des routes notamment la route de Plambuit qui devient étroite et dangereuse

*M. Yvan PONNAZ, Syndic, répond que cela est également au programme*

- M. René ANSERMET demande comment la Municipalité envisage-t-elle d'impliquer le Conseil Communal. En effet, il serait important de collaborer avant que les travaux soient entrepris et de ne pas venir devant le Conseil communal avec des réalisations déjà faites.

*M. Yvan PONNAZ, Syndic, répond que la Municipalité va travailler avec des commissions.*

- M. Antonio ROMANO demande si la Municipalité ne songerait pas à acheter des maisons en ruine.

*M. Yvan PONNAZ, Syndic, répond que dans le cadre du groupe de travail, des places de parc doivent être trouvées, problème assez récurrent. Alors si des bâtiments en ruine pourraient être une solution pour cela, pourquoi ne pas l'envisager.*

La parole n'étant plus demandée, le Président remercie la Municipalité en trouvant cette initiative formidable et qui mérite tous nos applaudissements.

## **11. Communications de la Municipalité**

*M. Yvan PONNAZ, Syndic, a un complément d'information. Il y avait un projet d'éolienne à Lavey-les-Bains. Le canton de Vaud a décidé de ne pas maintenir le lieu prévu et pour l'instant tout est stoppé.*

Pas d'autres questions.

## **12. Propositions individuelles**

Aucune proposition.

## **13. Divers**

- M. Serge BOCHATAY constate que dans le cadre de la distribution des eaux, certains quartiers ont un manque de pression.

*M. Joël ANSERMET, Municipal, répond qu'il a fallu poser un réducteur de pression au sommet de la route des Prés-Râpets, car avec le nouveau réservoir la pression était trop forte. Toutefois cela ne devrait pas avoir de conséquence sur la pression dans les bâtiments.*

- M. Milan BODAC informe que dans les bâtiments des Clélia, il y a effectivement un manque d'eau au 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> étage

*M. Joël ANSERMET, Municipal, en prend note et ira contrôler.*

*M. Yvan PONNAZ, Syndic, demande qu'en cas de problèmes dans le village, il ne faut pas hésiter à se rendre au bureau communal afin de les signaler.*

La parole n'étant plus demandée, le Président tient à remercier le bureau du Conseil communal pour tout le travail accompli durant cette année car ce fut très chargé. Il associe à ces remerciements M. Philippe Ballif qui a accepté de venir donner un coup de main lors des élections cantonales.

Il remercie également tous les conseillères et conseillers qui ont travaillé dans le calme et la sérénité.

Un grand merci aussi à la Municipalité pour tout le travail accompli.

*M. Yvan PONNAZ, Syndic, s'associe également à ces remerciements. Il donne la date du prochain conseil communal, soit le 28 septembre 2012 à Praz Riond.*

<b>14. Contre-appel</b>
-------------------------

La secrétaire procède au contre-appel.

Le Président clôt la séance à 20 h 15

\*\*\*\*\*

Adopté en séance ordinaire du 28 septembre 2012

Le Président :

La Secrétaire :

René Ansermet

Monique Balet